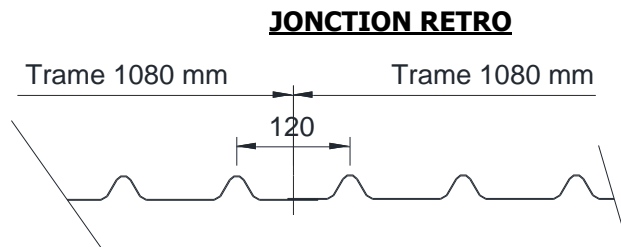
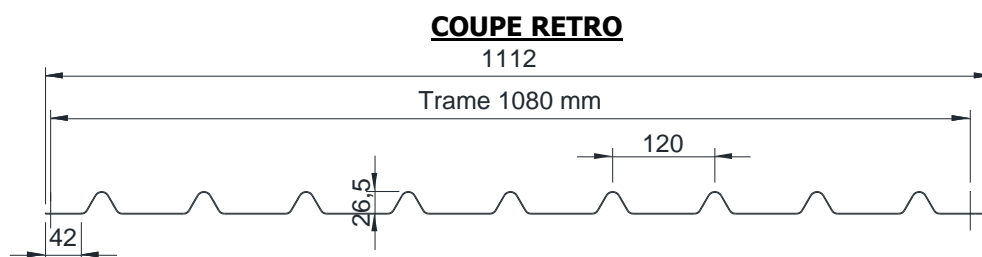


RETRO

APPLICATION :

RETRO est un parement décoratif réalisé par pliage, destiné à l'habillage de façades ou en habillage intérieur. Conçu en éléments de 4000 x 1080 mm de trame maxi, la hauteur de nervure du parement est de 26,5 mm.

CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES :



Epaisseur (mm)	1 acier	1 alu
Masse (kg/m ²)	9,8	3,4

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Le parement RETRO est constitué d'onde au pas de 120 mm.
Ce pas peut être différent (après consultation ArcelorMittal Cérons).

PROGRAMME DE FABRICATION :

1) Tôles d'acier :

- Galvanisées, selon Norme P 34-310 - nuance : S 320 GD + Z 225. Epaisseur : 1 mm.
Prélaquées de qualité Hairplus , Hairultra, Hairexcel suivant coloris, suivant la Norme P 34-301.
Post-laquées, par poudrage POLYESTER suivant la norme NF P 24-351.

2) Tôles en alliage d'aluminium

- Prélaquées, nuance alliage 3005 H44, 3103 H44 selon la norme NF A 50-452.
Prélaquage POLYESTER 25µm, PVDF 25µm ou DURANAR XL ou XL PLUS 50 à 60µm selon norme NF P 34-601. Epaisseur 1 mm.
Post-laquées, nuance alliage 1050 H24 ou 5005 H24 selon la norme NF A 50-451.
Poudrage POLYESTER uniquement. (ép. Mini 60 µm) selon la norme NF P 24-351
Epaisseur : 1 mm.

3) Teintes et aspect de surface :

Les différentes teintes et aspects de surface doivent faire l'objet d'une consultation de d'ArcelorMittal sur la faisabilité :

- Acier prélaqué : nuancier COLORISSIME by Arval avec teintes standards plus collections métallisées et nacrées.
- Acier post-laqué par poudrage : nuancier RAL
- Aluminium prélaqué : nuancier ALCAN.
- Aluminium post-laqué : nuancier RAL.

Nota : Dans un contexte d'atmosphère agressive ou d'environnement particulier, nous tenons à votre disposition un questionnaire d'environnement préalable à toute étude.

4) Profil :

- Trame utile : 1080 mm maximum (9 pas de 120 mm).
- Longueur maximale : 4000 mm.
- Hauteur d'onde : 26,5 mm.
- La forme de l'onde ne permet pas un raccord par recouvrement des panneaux.

CLASSEMENT DE REACTION AU FEU :

Ce produit est utilisable là où le classement M₀ est requis.

FIXATIONS ET OSSATURE :

Les panneaux RETRO doivent être posés sur une ossature secondaire réglée. Cette ossature devant être conforme aux prescriptions du Cahier CSTB n° 3194 – Conditions générales de conception et de mise en œuvre de l'ossature métallique et de l'isolation thermique des bardages rapportés.

Fixation par vis auto perceuse de diamètre 5,5 mm avec collerette ou rondelle d'appui de diamètre 15 mm minimum.